

**Ligne Lausanne – Genève  
Tronçon Lausanne – Renens**

**Construction de la halte Prilly – Malley : quai, accès et nouvelles voies**

**Convention de prise de possession  
(version du 04.06.08))**

entre

**Les Chemins de fer fédéraux suisses CFF**, société anonyme de droit spécial, ayant leur siège à 3000 Berne et représentés par leurs unités d'affaires Infrastructure et Acquisitions foncières, Avenue de la Gare 43 à 1001 Lausanne (ci-après les CFF)

d'une part

et

**La Ville de Lausanne**, représentée par sa Municipalité (ci-après la propriétaire)

d'autre part.

**Préambule**

Le développement du RER vaudois avec la création d'une nouvelle halte à Prilly – Malley est un des éléments principaux de la stratégie cantonale de développement et de planification des transports.

Ce projet s'inscrit dans les différentes conceptions cantonales et régionales d'aménagement du territoire.

De plus, il fait partie des projets urgents du trafic d'agglomération retenus par le Conseil fédéral dans le nouveau fonds d'infrastructure, approuvé par les Chambres fédérales à l'automne 2006.

Dans le cadre d'une séance qui s'est déroulée le 14 février 2008 entre divers services de la Ville de Lausanne et les CFF, il a été convenu d'établir une convention pour les parcelles de domaine public (DP) et une autre pour les parcelles privées de la Ville.

Cette convention traite des parcelles privées de la Ville et les aspects principaux ont été évoqués dans une lettre d'intention envoyée le 07 mai 2008 par les CFF à la Ville de Lausanne.

### Description des biens-fonds

La Ville de Lausanne est propriétaire des biens-fonds suivants :

<b>Commune de Prilly</b>		<b>Lieu dit</b>	<b>Nature</b>	<b>Surface/m2</b>
<b>Parcelle</b>	<b>Plan</b>			
1073	8	Av. du Chablais 14	Place-jardin (autre) *	571
			Total	571
909	8	Av. du Chablais 16/18	Place-jardin (autres) *	18'227
			total	27'428
910	8	Av. du Chablais 14	Place-jardin (autres) *	789
			Total	1'354
930	8	Ch. des Bouchers	Place-jardin	844
			Total	844
<b>Commune de Renens</b>		<b>Lieu dit</b>	<b>Nature</b>	<b>Surface/m2</b>
<b>Parcelle</b>	<b>Plan</b>			
973	34	Ch. de l'Usine à Gaz 19	Place-jardin (autre) *	564
			Total	626

\* Pour plus de clarté, les divers bâtiments industriels ne sont pas énumérés ci-dessus. Un extrait de registre foncier de chaque bien-fonds est joint en annexe.

Afin de permettre aux CFF de commencer les travaux de construction du projet sur ce tronçon, la propriétaire autorise les CFF à prendre possession des surfaces nécessaires sur ses parcelles précitées, moyennant le respect de ce que les parties ont convenu comme suit :

## 1. Halle aux cuirs - Emprises définitives

- 1.1 Les CFF acquièrent 146m<sup>2</sup> de la parcelle 1073 (Commune de Prilly) et 124m<sup>2</sup> de la parcelle 910 (Commune de Prilly). Ces surfaces sont approximatives. Elles seront déterminées précisément lors de l'abornement, à la fin des travaux.
- 1.2 A titre d'indemnité, les CFF proposent le prix de 1'143.-/m<sup>2</sup>, prix équivalent à celui payé par la Municipalité de Lausanne lors de l'achat de ces parcelles le 28 novembre 2005 (CHF 2'200'000.- pour 1925m<sup>2</sup>).

146m<sup>2</sup> (Commune de Prilly, parcelle 1073) à Frs. 1143.-/m<sup>2</sup>, soit Frs. 166'878.-  
124m<sup>2</sup> (Commune de Prilly, parcelle 910) à Frs. 1143.-/m<sup>2</sup>, soit Frs. 141'732.-

- 1.3 La démolition du bâtiment de la Halle aux cuirs sera prise en charge par les CFF, y compris la dalle en surface. Les sous-sols, non démolis, seront comblés par les CFF dans toute leur profondeur.
- 1.4 La prise de possession par les CFF, l'entrée en jouissance et le transfert des profits et des charges ont lieu au début des travaux. La propriétaire en sera avertie à l'avance.
- 1.5 Les frais de mutation (géomètre, notaire, Registre foncier) sont à charge des CFF.

## 2. Emprises définitives sur autres parcelles

- 2.1 Les CFF acquièrent 210m<sup>2</sup> de la parcelle 973 (Commune de Renens), 2035m<sup>2</sup> de la parcelle 909 (Commune de Prilly) et de 844m<sup>2</sup> de la parcelle 930 (Commune de Prilly). Ces surfaces sont approximatives. Elles seront mesurées avec précision lors de l'abornement, à la fin des travaux.
- 2.2 Le chemin des Bouchers sera rétabli dans son gabarit actuel (muret talus CFF – clôture du site des anciens abattoirs) sur les parcelles 973, 909, 1073 et 910 selon la localisation présentée dans les plans d'enquête. La clôture située au Sud du chemin des Bouchers actuelle sera rétablie, y compris le portail d'accès, au Sud du nouveau chemin des Bouchers.
- 2.3 La démolition, ou non, du bâtiment no 1009 (jusqu'au niveau du dallage en béton autour du bâtiment) sera convenu entre les parties le moment venu.
- 2.4 A titre d'indemnité et s'agissant d'une zone industrielle, les CFF proposent le prix de
- 210m<sup>2</sup> (Commune de Renens) à Frs. 400.-/m<sup>2</sup>, soit Frs. 84'000.-  
2879m<sup>2</sup> (Commune de Prilly) à Frs. 550.-/m<sup>2</sup>, soit Frs. 1'583'450.-
- 2.5 La prise de possession par les CFF, l'entrée en jouissance et le transfert des profits et des charges ont lieu au début des travaux. La propriétaire en sera avertie à l'avance.
- 2.6 Les frais de mutation (géomètre, notaire, registre foncier) sont à charge des CFF.

## 3. CCSPA/Centre collecteur des sous-produits animaux

Le service d'assainissement de la Ville de Lausanne a réalisé les travaux de reconstruction de ce centre sis sur la parcelle no 909 (Commune de Prilly), lequel est en service depuis janvier 2002.

Les coûts de reconstruction se sont élevés à Frs. 1'871'705.- (selon décompte du 17 juillet 2002 transmis par l'atelier d'Architecture Archeo à la Ville de Lausanne) et une subvention cantonale de Frs. 250'000.- a été versée en 2003 (décision communiquée le 08 janvier 2003 par le SESA).

Le projet de la Halte Prilly – Malley implique la démolition du centre susmentionné. La Ville garantit sa mise à disposition pour démolition à fin novembre 2008.

Au vu de ce qui précède, nous proposons la clé de répartition suivante :

Coût CCSPA Frs. 1'871'705.- (nouveau bâtiment) + Frs. 105'300.- (adaptation ancien bâtiment) = Frs. 1'977'005.-

Amortissement sur 20 ans

Le centre étant en fonction de janvier 2002 à décembre 2008 (soit 7 ans), il reste 13 ans d'amortissement.

Subvention cantonale Frs. 250'000.-

Amortissement sur 20 ans

La subvention ayant été versée en 2003, il reste 14 ans d'amortissement (20 ans – 6 ans calculés jusqu'en décembre 2008).

$1'977'005.- : 20 = 98'850.- \times 13 = 1'285'050.-$

$250'000.- : 20 = 12'500.- \times 14 = 175'000.-$

Les CFF versent à la Ville de Lausanne le montant de 1'285'050.-, correspondant à la valeur actuelle du CCSPA (coût de construction total moins amortissement sur 7 ans).

#### **4. Emprises temporaires**

- 4.1 Les CFF prévoient une installation de chantier sur leur parcelle no 968 (Commune de Renens). De ce fait, les surfaces figurant sur les plans mis à l'enquête ont subi quelques modifications.
- 4.2 Les surfaces mises à disposition des CFF seront mesurées avec précision avant le début des travaux.
- 4.3 L'indemnité pour la mise à disposition du terrain durant les travaux est fixée à 25.-/m<sup>2</sup>/an, pro rata temporis.

#### **5. Mesures durant le chantier - Divers**

##### **5.1 Pollution**

D'une manière générale, en cas de constat de matériaux pollués, les éventuels frais d'élimination et de traitement des terrains pollués seront supportés et/ou répartis selon les principes légaux en la matière.

- 5.2 Avant le début des travaux, un état des lieux – qui vaudra constat pour preuve à futur – sera effectué aux frais des CFF, en présence des parties. A la fin des travaux, les CFF restitueront une surface réglée propre en tout-venant.

- 5.3 Les CFF créeront de nouvelles places de parc sur la parcelle 910 et les maintiendront durant toute la période des travaux. Aucune perte locative ne sera subie de ce fait par la Ville qui continuera d'encaisser les loyers y relatifs.
- 5.4 Les CFF respecteront, dans toute la mesure du possible, les charges indiquées par la propriétaire.
- 5.5 De plus, les CFF s'engagent à :
- fournir à la propriétaire un planning intentionnel des travaux dès que possible ;
  - prendre toutes les mesures de protection nécessaires pour assurer la sécurité aux abords du chantier ;
  - indemniser la propriétaire pour tous les dommages aux installations qui seraient causés par les travaux (ou à réparer ou remplacer les installations endommagées, notamment les différents réseaux appartenant à la Commune de Lausanne) ; les dommages doivent être annoncés aux CFF par écrit dès que la propriétaire en a connaissance ;
  - à prendre contact en temps utile avec les responsables de tous les services techniques concernés de la Ville et se mettront d'accord sur les mesures à prendre (circulation routière, piétonne, mesures de police, signalisation adéquate, réseau souterrain, etc.). Les déplacements des réseaux souterrains seront traités sur la base des conventions existantes ; dans les cas pour lesquels il n'y a pas de convention, le déplacement ou le rétablissement des installations existantes sera à charge du maître de l'ouvrage ;
  - communiquer à la propriétaire toutes informations sur les dispositifs constructifs envisagés ;
  - informer la propriétaire des problèmes rencontrés et lui indiquer les mesures qu'ils comptent prendre ;
  - conserver un accès au site pour le service d'assainissement et pour la fourrière à bateaux.
- 5.6 La propriétaire s'engage à :
- solliciter le consentement des CFF avant tout acte de disposition (construction, vente, etc.) susceptible d'affecter la maîtrise des CFF sur les biens-fonds concernés ;
  - signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente convention.

## **6. Dispositions finales**

- 6.1 En cas de litige relatif à un dommage quelconque, les parties reconnaissent la compétence de la Commission fédérale d'estimation du 1<sup>er</sup> arrondissement, à Lausanne.
- 6.2 La validité de la présente convention est subordonnée au fait que :
- les crédits de construction nécessaires soient octroyés ;

- le projet soit approuvé par les Autorités compétentes ;
  - le projet mis à l'enquête ne subisse pas de modification importante affectant le bien-fonds de la propriétaire.
- 6.3 Par la signature de la présente convention, la propriétaire s'engage à retirer son opposition.
- 6.4 Un exemplaire de la présente convention est remis à chacune des parties et un autre est communiqué à l'Office fédéral des Transports.
- 6.5 La présente convention est signée par la Municipalité de Lausanne sous réserve de l'approbation du Conseil communal. L'engagement de retrait de l'opposition qui relève de la compétence de la Municipalité est par contre ferme et irrévocable.

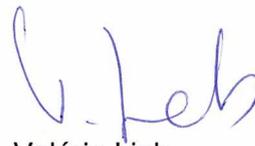
Ainsi fait en 3 exemplaires à Lausanne le

le 12<sup>th</sup> juin 2008.

Pour les CFF



Bernard Knüpfer  
Responsable secteur Lausanne  
Infrastructure

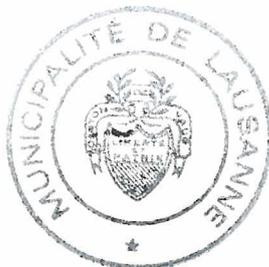
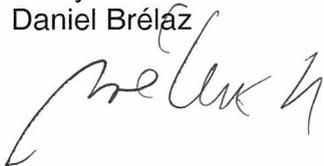


Valérie Lieb  
Acquisitions foncières

Pour la propriétaire

Commune de Lausanne  
Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  
Daniel Brélaz



Le secrétaire  
Philippe Meystre

Annexes : ment.



## Plan d'emprise

### Halte de Prilly-Malley

### Quais, accès et nouvelle voies

#### Désignations cadastrales

P.909 ③	Divers bâtiments Place-jardin	9'201 m2 <u>18'227 m2</u> 27'428 m2	P.910 ④	Divers bâtiments Place-jardin	565 m2 <u>789 m2</u> 1354 m2	P.911	Chemin de fer	<u>5'559 m2</u>
	Emprise provisoire	1706 m2		Emprise provisoire	1024 m2			
	Emprise définitive	2035 m2		Emprise définitive	124 m2			
P.912 ⑤	Divers bâtiments Place-jardin	6'073 m2 <u>4'155 m2</u> 10'228 m2	P.919 ⑥	Hab avec aff. mixte n°984 Place-jardin	192 m2 <u>272 m2</u> 464 m2	P.924 ⑦	Place-jardin	<u>96 m2</u>
	Emprise provisoire	766 m2		Emprise provisoire	27 m2		Emprise provisoire	28 m2
	Emprise définitive	75 m2		Emprise définitive	0 m2		Emprise définitive	18 m2
P.930 ⑧	Place-jardin	<u>844 m2</u>	P.1073 ⑨	Place-jardin	<u>571 m2</u>	DP 37 ⑩	Route, chemin	<u>3'284 m2</u>
	Emprise provisoire	0 m2		Emprise provisoire	426 m2		Emprise provisoire	610 m2
	Emprise définitive	844 m2		Emprise définitive	146 m2		Emprise définitive	476 m2
DP 38 ⑪	Route, chemin	<u>160 m2</u>						
	Emprise provisoire	135 m2						
	Emprise définitive	25 m2						

#### Propriétaires

P.909 Commune de Lausanne  
 P.910 Commune de Lausanne  
 P.911 Chemins de fer fédéraux suisses CFF S.A.  
 P.912 S.I. de Malley S.A. et  
 SUVA Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (CNA)  
 P.919 Ramelet S.A.  
 P.924 Ramelet S.A.  
 P.930 Commune de Lausanne  
 P.1073 Commune de Lausanne  
 DP 37 Domaine public communal  
 DP 38 Domaine public communal

Etat de Vaud  
 Département des infrastructures  
 Service de la mobilité

.....  
 Vincent Krayenbühl

CFF SA  
 Infrastructure  
 Management des projets  
 Région Lausanne

.....  
 Patrick Vianin

#### Légende

-  Emprise provisoire
-  Emprise définitive
-  Démolition
-  Accès chantier

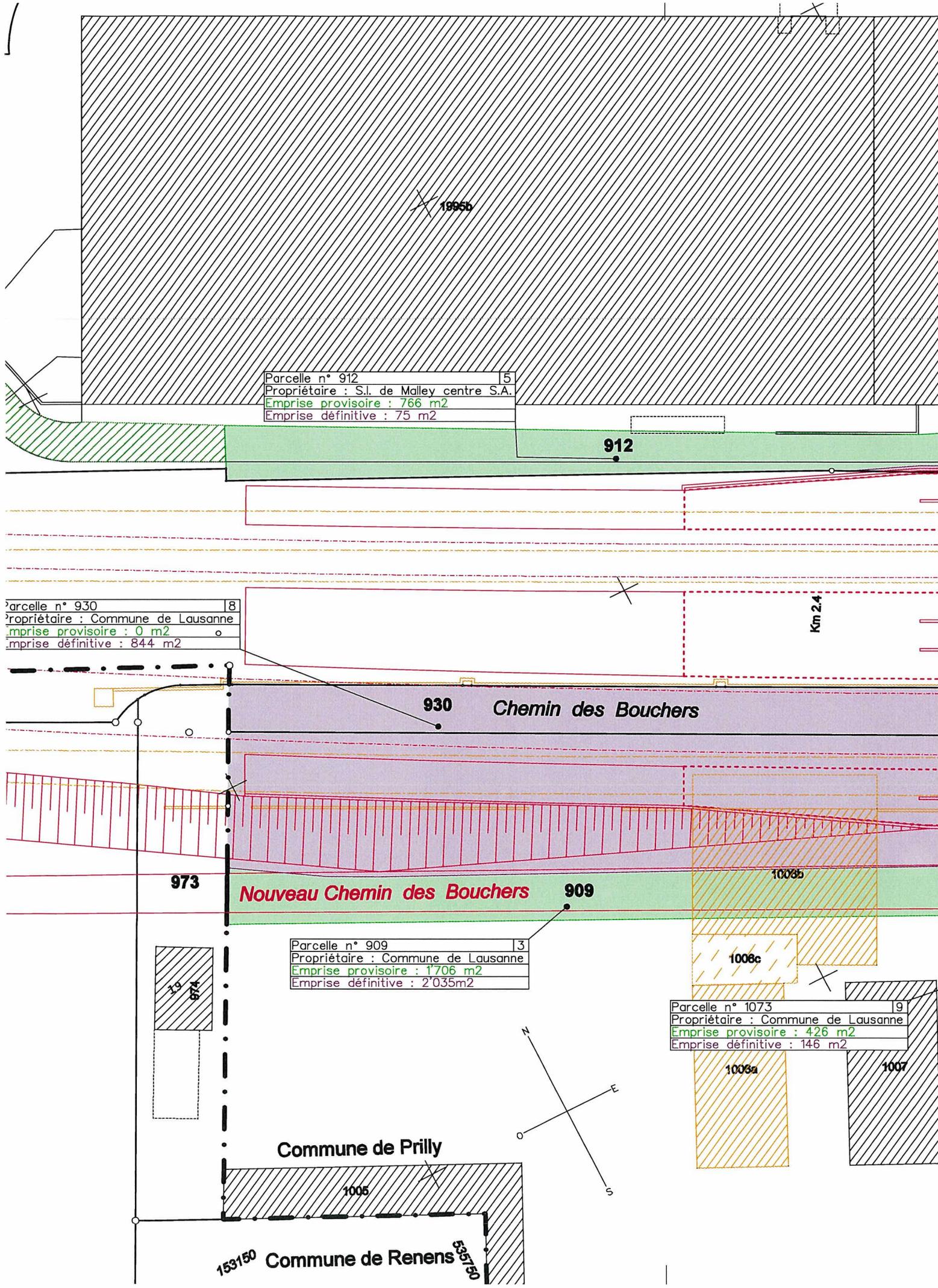
# PLAN

## dressé pour enquête

Prilly, le 22 août 2007  
 Etabli sur la base des

données cadastrales  
 OIT du 02.05.2007

Jean-Claude Gasser  
 Ing.-géomètre officiel  
 Rue des Métiers 2  
 1008 Prilly  
 Tél. 021 625.90.80  
 Fax 021 625.92.76  
 Email jean-claude.gasser@a3.epfl.ch



Parcelle n° 912	5
Propriétaire : S.I. de Malley centre S.A.	
Emprise provisoire : 766 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 75 m <sup>2</sup>	

912

Parcelle n° 930	8
Propriétaire : Commune de Lausanne	
Emprise provisoire : 0 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 844 m <sup>2</sup>	

Km 2.4

930

**Chemin des Bouchers**

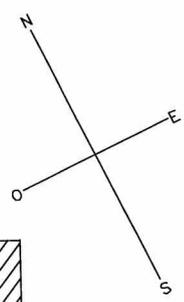
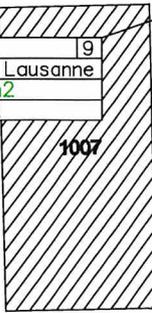
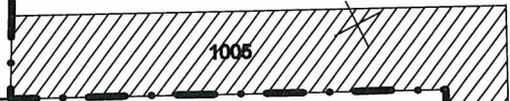
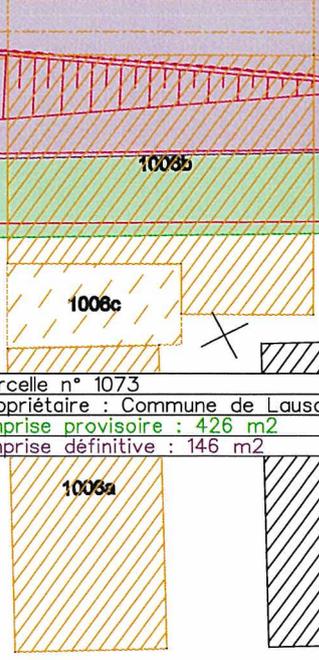
973

**Nouveau Chemin des Bouchers**

909

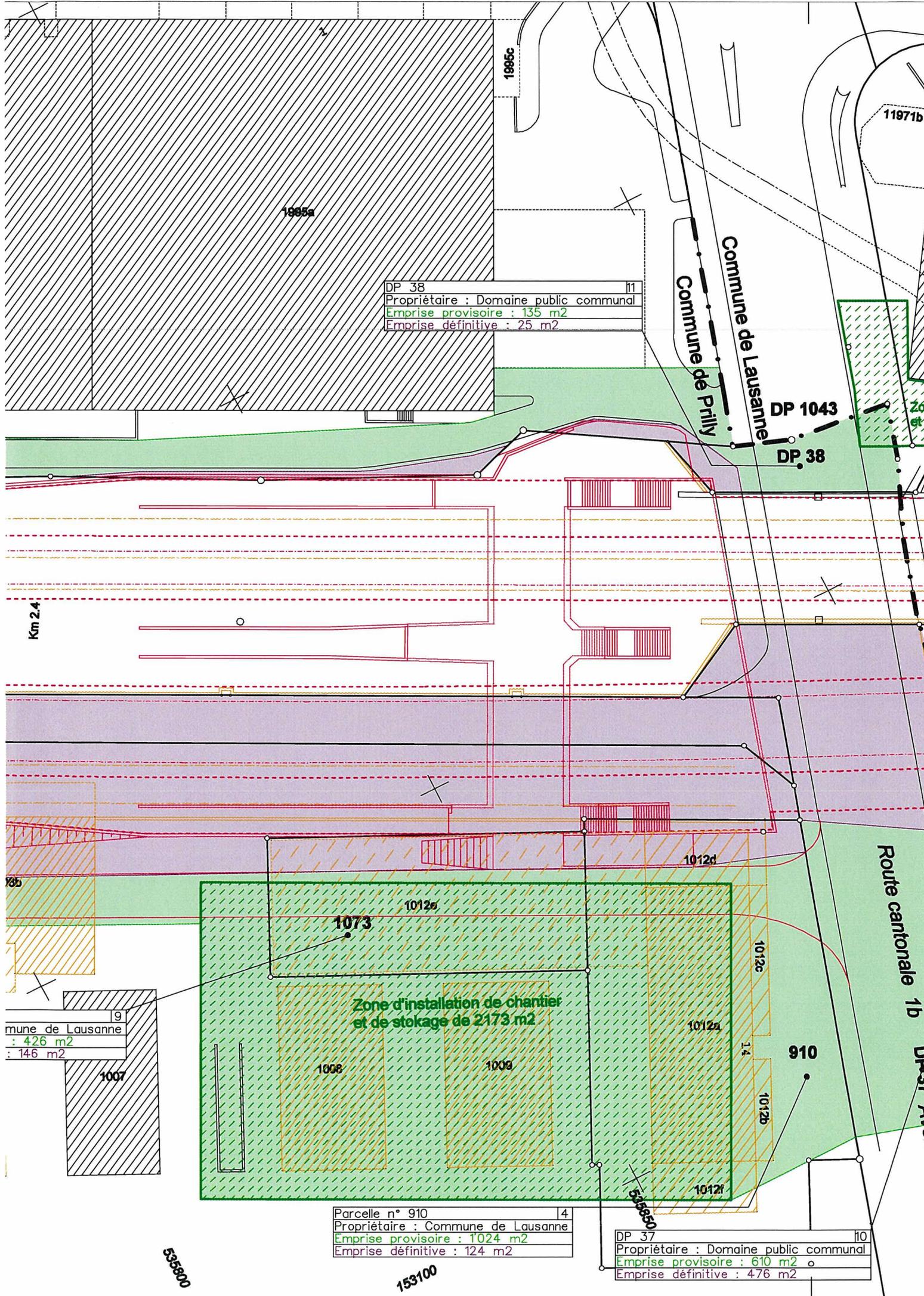
Parcelle n° 909	3
Propriétaire : Commune de Lausanne	
Emprise provisoire : 1'706 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 2'035 m <sup>2</sup>	

Parcelle n° 1073	9
Propriétaire : Commune de Lausanne	
Emprise provisoire : 426 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 146 m <sup>2</sup>	



153150 Commune de Renens 535750

Commune de Prilly



DP 38	11
Propriétaire : Domaine public communal	
Emprise provisoire : 135 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 25 m <sup>2</sup>	

DP 1043  
DP 38

Commune de Lausanne	9
Emprise provisoire : 426 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 146 m <sup>2</sup>	

1007

**Zone d'installation de chantier et de stockage de 2173 m<sup>2</sup>**

1073

1008

1009

1012a

1012b

1012c

1012d

1012e

1012f

Parcelle n° 910	4
Propriétaire : Commune de Lausanne	
Emprise provisoire : 1024 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 124 m <sup>2</sup>	

DP 37	10
Propriétaire : Domaine public communal	
Emprise provisoire : 610 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 476 m <sup>2</sup>	

535800

153100

Route cantonale 1b  
DP 31 Avenue



## Plan d'emprise

Halte de Prilly-Malley

Quais, accès et nouvelles voies

### Désignations cadastrales

P.790	Divers bâtiments Place-jardin Chemin de fer	393 m <sup>2</sup> 281 m <sup>2</sup> <u>4'845 m<sup>2</sup></u> 42'519 m <sup>2</sup>	P.968	Chemin de fer Emprise provisoire Emprise définitive	33'280 m <sup>2</sup> <u>1'301 m<sup>2</sup></u> 1'460 m <sup>2</sup>	P.973	Bâtiment industriel n°974 Place-jardin Emprise provisoire Emprise définitive	62 m <sup>2</sup> <u>564 m<sup>2</sup></u> 626 m <sup>2</sup> 72 m <sup>2</sup> 210 m <sup>2</sup>
-------	---	---	-------	---	---	-------	---	--

### Propriétaires

P.790 Chemins de fer fédéraux suisses CFF S.A.  
P.968 Chemins de fer fédéraux suisses CFF S.A.  
P.973 Commune de Lausanne

### Légende

-  Emprise provisoire
-  Emprise définitive
-  Démolition
-  Accès chantier

Etat de Vaud  
Département des infrastructures  
Service de la mobilité

.....  
Vincent Krayenbühl

CFF SA  
Infrastructure  
Management des projets  
Région Lausanne

.....  
Patrick Vianin

# PLAN dressé pour enquête

Prilly, le 22 août 2007  
Etabli sur la base des

données cadastrales  
OIT du 02.05.2007

DP 94

1995b

320  
1321)

873  
(1728)

Km 2,5

911

930

973

Nouveau Chemin des Bou

Parcelle n° 973	2
Propriétaire : Commune de Lausanne	
Emprise provisoire : 72 m <sup>2</sup>	
Emprise définitive : 210 m <sup>2</sup>	



Commune de Prilly

1005

153150  
Commune de Renens

535100

535150

---

## Extrait du registre foncier Prilly/910

Bien-fonds: **Bien-fonds Prilly/910**

Registre foncier: Lausanne

Tenue du registre foncier: Fédérale

---

### Etat descriptif de l'immeuble

Commune: 135 Prilly

Numéro d'immeuble: 910

Adresse(s): Avenue du Chablais 14

Autre(s) plan(s):

No plan: 8

Surface: 1'354m<sup>2</sup>, numérique

Mutation:

Genre(s) de nature: Place-jardin, 789m<sup>2</sup>

Bâtiment(s): Bâtiment industriel, No ECA 1012a, 367m<sup>2</sup>

Bâtiment industriel, No ECA 1012b, 23m<sup>2</sup>

Bâtiment industriel, No ECA 1012c, 34m<sup>2</sup>

Bâtiment industriel, No ECA 1012d, 74m<sup>2</sup>

Bâtiment industriel, No ECA 1012f, 67m<sup>2</sup>

Bâtiment industriel, No ECA 1012e, Surface totale 648m<sup>2</sup> (sur plusieurs immeubles, souterraine)

Feuillet de dépendance:

Mention mens. officielle:

Estimation fiscale: Fr. 774'000.00, 2006, 26.10.2006

Observation(s):

---

### Propriété

Propriété individuelle

Lausanne la Commune, Lausanne

31.03.2006 2006/1646/0, Achat

---

### Mentions

Aucune

---

### Servitudes

25.11.1907 325066	D Canalisation(s), d'égouts, ID.2001/003522 A la charge de Lausanne/1154 A la charge de Prilly/909 A la charge de Prilly/916 A la charge de Prilly/917 A la charge de Prilly/920 A la charge de Prilly/922 A la charge de Prilly/992
05.05.1944 325099	C Zone/quartier :, restriction d'industrie, ID.2001/003531 En faveur de: Prilly/909 En faveur de: Prilly/930
05.05.1944 325100	D Usage, d'une voie de raccordement ferroviaire, ID.2001/003532 A la charge de Prilly/909
03.03.1972 365794	D Usage, de place, ID.2001/003611 A la charge de Prilly/1073
13.06.1994 516700	C Passage, à pied, pour tous véhicules et canalisations, ID.2001/003612 En faveur de: Prilly/909

---

### Charges foncières

Voir registre foncier

---

### Annotations (Profit des cases libres, voir droits de gages immobiliers)

Voir registre foncier

---

### Exercices des droits (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

Voir registre foncier

---

### Gages immobiliers

Voir registre foncier

---

### Affaires en suspens

Affaires du journal jusqu'au 26.05.2008: Aucune

---

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

### Il a été établi avec les options suivantes :

Avec données historiques: non

Structure détaillée de la propriété: non

---

Rubrique Propriété: Afficher lien vers les immeubles:	non
Avec ID pour les autres droits:	oui
Avec ID pour les gages immobiliers:	oui
Avec tout les titres de droit:	oui
Extrait détaillé pour les autres droits:	oui
Extraits détaillé pour les gages immobiliers:	oui
"Export MAC":	non

**Extrait du registre foncier Prilly/909**Bien-fonds: **Bien-fonds Prilly/909**

Registre foncier: Lausanne

Tenue du registre foncier: Fédérale

**Etat descriptif de l'immeuble**

Commune: 135 Prilly

Numéro d'immeuble: 909

Adresse(s): Avenue du Chablais 16/18

Autre(s) plan(s): 9

No plan: 8

Surface: 27'428m<sup>2</sup>, numérique

Mutation: 24.07.2000 2000/3411/0, Mutation aux immeubles, , taxe

01.03.2002 2002/730/0, Mutation aux immeubles, , taxe

03.10.2006 2006/5227/0, Cadastration, (démolition)

Genre(s) de nature: Place-jardin, 18'227m<sup>2</sup>Bâtiment(s): Habitation avec affectation mixte, No ECA 1003, 466m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1005, 276m<sup>2</sup>Bâtiment de l'administration, No ECA 1006a, 220m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1007, 220m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1008, 250m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1009, 250m<sup>2</sup>Bâtiment, No ECA 1719, Surface totale 60m<sup>2</sup> (souterraine)Garage, No ECA 2371, 3m<sup>2</sup>, Surface totale 70m<sup>2</sup> (sur plusieurs immeubles)Bâtiment industriel, No ECA 2263b, 8m<sup>2</sup>, Surface totale 582m<sup>2</sup> (sur plusieurs immeubles)Bâtiment industriel, No ECA 1004a, 6'565m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1004b, 248m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1004c, 14m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1004d, 14m<sup>2</sup>Bâtiment industriel, No ECA 1004e, Surface totale 1'086m<sup>2</sup> (souterraine)Bâtiment industriel, No ECA 1004f, Surface totale 82m<sup>2</sup> (souterraine)Bâtiment industriel, No ECA 1004g, Surface totale 43m<sup>2</sup> (souterraine)Bâtiment industriel, No ECA 1004h, Surface totale 155m<sup>2</sup> (souterraine)Bâtiment industriel, No ECA 2511, 333m<sup>2</sup>Bâtiment de l'administration, No ECA 1006b, 334m<sup>2</sup>Couvert de 69 m<sup>2</sup>, No ECA 1006c

Feuillet de dépendance:

Mention mens. officielle:

Estimation fiscale:

Observation(s):

**Propriété**

Propriété individuelle

Lausanne la Commune, Lausanne

03.07.1939 185613, Achat

**Mentions**

Aucune

**Servitudes**

25.11.1907 325066	C Canalisation(s), d'égouts, ID.2001/003522 En faveur de: Prilly/910 En faveur de: Prilly/1073 En faveur de: Renens/776 En faveur de: Renens/794 En faveur de: Renens/846 En faveur de: Renens/847 En faveur de: Renens/848 En faveur de: Renens/849 En faveur de: Renens/968 En faveur de: Renens/973
25.11.1907 325066	D Canalisation(s), d'égouts, ID.2001/003522 A la charge de Lausanne/1154 A la charge de Prilly/916 A la charge de Prilly/917 A la charge de Prilly/920 A la charge de Prilly/922 A la charge de Prilly/992 A la charge de Prilly/1073
05.05.1944 325099	D Zone/quartier :, restriction d'industrie, ID.2001/003531 A la charge de Prilly/910

05.05.1944 325100	A la charge de Prilly/1073 C Usage, d'une voie de raccordement ferroviaire, ID.2001/003532 En faveur de: Prilly/910 En faveur de: Prilly/1073
03.03.1972 365794	D Usage, de place, ID.2001/003611 A la charge de Prilly/1073
09.11.1984 435035	D Passage, à pied, pour tous véhicules et canalisations, ID.2001/003498 A la charge de Prilly/930 A la charge de Renens/776 A la charge de Renens/794 A la charge de Renens/968 A la charge de Renens/973 A la charge de Renens/1161
28.02.1990 490324	C DDP Superficie au 31.10.2043, ID.2000/004061 En faveur de: Prilly/1050
13.06.1994 516700	D Passage, à pied, pour tous véhicules et canalisations, ID.2001/003612 A la charge de Prilly/910

---

### Charges foncières

Voir registre foncier

---

### Annotations (Profit des cases libres, voir droits de gages immobiliers)

Voir registre foncier

---

### Exercices des droits (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

Voir registre foncier

---

### Gages immobiliers

Voir registre foncier

---

### Affaires en suspens

Affaires du journal jusqu'au 26.05.2008: Aucune

---

**Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!**

#### Il a été établi avec les options suivantes :

Avec données historiques:	non
Structure détaillée de la propriété:	non
Rubrique Propriété: Afficher lien vers les immeubles:	non
Avec ID pour les autres droits:	oui
Avec ID pour les gages immobiliers:	oui
Avec tout les titres de droit:	oui
Extrait détaillé pour les autres droits:	oui
Extraits détaillé pour les gages immobiliers:	oui
"Export MAC":	non

---

## Extrait du registre foncier Prilly/930

Bien-fonds: **Bien-fonds Prilly/930**

Registre foncier: Lausanne

Tenue du registre foncier: Fédérale

---

### Etat descriptif de l'immeuble

Commune: 135 Prilly

Numéro d'immeuble: 930

Adresse(s): Chemin des Bouchers

Autre(s) plan(s):

No plan: 8

Surface: 844m2, numérique

Mutation:

Genre(s) de nature: Place-jardin, 844m2

Bâtiment(s):

Feuillet de dépendance:

Mention mens. officielle:

Estimation fiscale:

Observation(s):

---

### Propriété

Propriété individuelle

Lausanne la Commune, Lausanne

---

### Mentions

Aucune

---

### Servitudes

05.05.1944 325099	D Zone/quartier :, restriction d'industrie, ID.2001/003531 A la charge de Prilly/910
09.11.1984 435035	C Passage, à pied, pour tous véhicules et canalisations, ID.2001/003498 En faveur de: Prilly/909 En faveur de: Renens/776 En faveur de: Renens/794 En faveur de: Renens/968 En faveur de: Renens/973

---

### Charges foncières

Voir registre foncier

---

### Annotations (Profit des cases libres, voir droits de gages immobiliers)

Voir registre foncier

---

### Exercices des droits (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

Voir registre foncier

---

### Gages immobiliers

Voir registre foncier

---

### Affaires en suspens

Affaires du journal jusqu'au 26.05.2008: Aucune

---

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

#### Il a été établi avec les options suivantes :

Avec données historiques:	non
Structure détaillée de la propriété:	non
Rubrique Propriété: Afficher lien vers les immeubles:	non
Avec ID pour les autres droits:	oui
Avec ID pour les gages immobiliers:	oui
Avec tout les titres de droit:	oui
Extrait détaillé pour les autres droits:	oui
Extraits détaillé pour les gages immobiliers:	oui
"Export MAC":	non

---

**Extrait du registre foncier Renens/973**Bien-fonds: **Bien-fonds Renens/973**

Registre foncier: Lausanne

Tenue du registre foncier: Fédérale

---

**Etat descriptif de l'immeuble**

Commune: 137 Renens

Numéro d'immeuble: 973

Adresse(s): Chemin de l'Usine à Gaz 19

Autre(s) plan(s):

No plan: 34

Surface: 626m2, numérisé

Mutation:

Genre(s) de nature: Place-jardin, 564m2

Bâtiment(s): Bâtiment industriel, No ECA 974, 62m2

Feuillet de dépendance:

Mention mens. officielle:

Estimation fiscale:

Observation(s):

---

**Propriété**

Propriété individuelle

Lausanne la Commune, Lausanne

09.11.1984 435033, Division de bien-fonds

---

**Mentions**

Aucune

---

**Servitudes**

25.11.1907 325066	D Canalisation(s), d'égouts, ID.2001/003522 A la charge de Lausanne/1154 A la charge de Prilly/909 A la charge de Prilly/916 A la charge de Prilly/917 A la charge de Prilly/920 A la charge de Prilly/922 A la charge de Prilly/992
09.11.1984 435035	C Passage, à pied, pour tous véhicules et canalisations, ID.2001/003498 En faveur de: Prilly/909 En faveur de: Renens/776 En faveur de: Renens/794 En faveur de: Renens/968
09.11.1984 435035	D Passage, à pied, pour tous véhicules et canalisations, ID.2001/003498 A la charge de Prilly/930 A la charge de Renens/776 A la charge de Renens/794 A la charge de Renens/968 A la charge de Renens/1161
09.11.1984 435037	C Canalisation(s), industrielles, ID.2001/003501 En faveur de: Lausanne la Commune, Lausanne

---

**Charges foncières**

Voir registre foncier

---

**Annotations** (Profit des cases libres, voir droits de gages immobiliers)

Voir registre foncier

---

**Exercices des droits** (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

Voir registre foncier

---

**Gages immobiliers**

Voir registre foncier

---

**Affaires en suspens**

Affaires du journal jusqu'au 26.05.2008: Aucune

---

**Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!**

---

**Il a été établi avec les options suivantes :**

Avec données historiques: non

Structure détaillée de la propriété: non

Rubrique Propriété: Afficher lien vers les immeubles:	non
Avec ID pour les autres droits:	oui
Avec ID pour les gages immobiliers:	oui
Avec tout les titres de droit:	oui
Extrait détaillé pour les autres droits:	oui
Extraits détaillé pour les gages immobiliers:	oui
"Export MAC":	non

## Extrait du registre foncier Prilly/1073

Bien-fonds: **Bien-fonds Prilly/1073**

Registre foncier: Lausanne

Tenue du registre foncier: Fédérale

### Etat descriptif de l'immeuble

Commune: 135 Prilly

Numéro d'immeuble: 1073

Adresse(s): Avenue du Chablais 14

Autre(s) plan(s):

No plan: 8

Surface: 571m<sup>2</sup>, numérique

Mutation:

Genre(s) de nature: Place-jardin, 571m<sup>2</sup>

Bâtiment(s): Bâtiment industriel, No ECA 1012e, Surface totale 648m<sup>2</sup> (sur plusieurs immeubles, souterraine)

Feuillet de dépendance:

Mention mens. officielle:

Estimation fiscale: Fr. 326'000.00, 2006, 26.10.2006

Observation(s):

### Propriété

Propriété individuelle

Lausanne la Commune, Lausanne

31.03.2006 2006/1646/0, Achat

### Mentions

Aucune

### Servitudes

25.11.1907 325066	C Canalisation(s), d'égouts, ID.2001/003522 En faveur de: Prilly/909
25.11.1907 325066	D Canalisation(s), d'égouts, ID.2001/003522 A la charge de Lausanne/1154 A la charge de Prilly/909 A la charge de Prilly/916 A la charge de Prilly/917 A la charge de Prilly/920 A la charge de Prilly/922 A la charge de Prilly/992
05.05.1944 325099	C Zone/quartier :, restriction d'industrie, ID.2001/003531 En faveur de: Prilly/909
05.05.1944 325100	D Usage, d'une voie de raccordement ferroviaire, ID.2001/003532 A la charge de Prilly/909
03.03.1972 365794	C Usage, de place, ID.2001/003611 En faveur de: Prilly/909 En faveur de: Prilly/910

### Charges foncières

Voir registre foncier

### Annotations (Profit des cases libres, voir droits de gages immobiliers)

Voir registre foncier

### Exercices des droits (Pour les droits dont l'exercice ne figure pas ci-dessous, voir le registre foncier)

Voir registre foncier

### Gages immobiliers

Voir registre foncier

### Affaires en suspens

Affaires du journal jusqu'au 26.05.2008: Aucune

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

#### Il a été établi avec les options suivantes :

Avec données historiques:	non
Structure détaillée de la propriété:	non
Rubrique Propriété: Afficher lien vers les immeubles:	non
Avec ID pour les autres droits:	oui
Avec ID pour les gages immobiliers:	oui
Avec tout les titres de droit:	oui

Extrait détaillé pour les autres droits:	oui
Extraits détaillé pour les gages immobiliers:	oui
"Export MAC":	non